



## AVIS AUX RÉSIDENTS

Reconstruction du pont d'étagement de la descente de la Côte-Double à Sainte-Angèle-de-Monnoir

Mai à novembre 2024

### DÉBUT DES TRAVAUX

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe que les travaux de reconstruction du pont d'étagement situé dans la descente de la Côte-Double, au-dessus de l'autoroute 10, à Sainte-Angèle-de-Monnoir, **débuteront le 21 mai prochain et s'échelonnent jusqu'à la fin du mois de novembre.**

Les interventions nécessiteront la fermeture complète de la descente de la Côte-Double à la hauteur de la structure. Ainsi, seule la circulation locale sera autorisée entre le chemin Saint-François et le rang de la Côte-Double. Selon leur destination et la hauteur de leur véhicule, les usagers devront faire le détour soit par le chemin Saint-François et le rang de la Côte-Double, soit par le chemin du Vide ou la rue Principale, puis les routes 227 et 112.



## Fermeture complète de l'autoroute 10 à prévoir

Au cours des premières phases de travaux, le Ministère devra procéder à la démolition de la structure existante. Cette intervention nécessitera également de fermer complètement l'autoroute 10, entre les sorties n<sup>os</sup> 37 (Marieville) et 48 (Sainte-Brigide-d'Iberville), pendant une période de 12 heures, soit du 29 mai, à 18, jusqu'au 30 mai, à 6 h. Le détour s'effectuera alors par les routes 227, 104 et 233.



Le Ministère diffusera une nouvelle communication en lien avec cette entrave en temps opportun.

Cette opération pourrait notamment occasionner du bruit, de la poussière et des vibrations pour les citoyens demeurant à proximité du chantier.

Conscient des inconvénients causés par ce projet, lequel est nécessaire afin d'assurer la pérennité de cette infrastructure, le Ministère vous remercie de votre compréhension.

## Pour plus d'information

Pour connaître les renseignements à jour concernant les entraves liées à ce chantier, consultez le site [quebec511.info](http://quebec511.info). Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de la Montérégie en composant le 511 ou en consultant la page Nous joindre du site [transports.gouv.qc.ca](http://transports.gouv.qc.ca).